

PROGRAMME  
ONU-REDD



# Compte-rendu de la neuvième réunion du Conseil d'orientation

---

PROGRAMME ONU-REDD

---

26-27 octobre 2012

Brazzaville, République du Congo

## Table des matières

1 <sup>ère</sup> séance : ouverture et approbation de l'ordre du jour .....	6
2 <sup>e</sup> séance : échange d'information et avancées .....	7
3 <sup>e</sup> séance : mise en œuvre des Programmes nationaux.....	10
4 <sup>e</sup> séance : fonctions d'appui international .....	12
5 <sup>e</sup> séance : demandes d'allocations financières .....	15
6 <sup>e</sup> séance : questions stratégiques et politiques .....	15
7 <sup>e</sup> séance : questions diverses, décisions, conclusions et clôture de la réunion.....	16
Annexe I : Liste des participants.....	19
Annexe II : Cahier des charges du niveau 2 .....	22

## Récapitulatif des décisions

### 1<sup>ère</sup> séance : ouverture et approbation de l'ordre du jour

1. Le Conseil d'orientation adopte l'ordre du jour de sa neuvième réunion, modifié comme suit :
  - "Procédure de sélection des agents de coordination (*Focal Points*) nationaux pour le Programme ONU-REDD" est ajouté au point "7<sup>e</sup> séance : questions diverses".
  - Le titre du point consacré au niveau 2 dans la 6<sup>e</sup> séance est remplacé par "discussion sur le niveau 2 et résultats de la séance d'information".

### 2<sup>e</sup> séance : échange d'information et avancées

2. Le Conseil demande qu'une évaluation externe du Programme ONU-REDD soit entreprise en 2013. Le secrétariat est invité à proposer en intersession un plan de travail et un processus au Conseil d'orientation.
3. Le Conseil prend note du rapport semi annuel présenté par le secrétariat du Programme ONU-REDD, et du cadre de financement du Programme ONU-REDD présenté par le bureau du fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM).
4. Le Conseil salue les conclusions et recommandations du rapport sur l'évaluation des besoins des pays (CNA) réalisée conjointement par le Programme ONU-REDD et le FCPF.
5. Le Conseil approuve la réponse apportée par le Programme ONU-REDD à la CNA et prend note de la réponse du FCPF.
6. Le Conseil approuve le rapport du groupe de travail sur la feuille de route pour la révision budgétaire du Programme global, et invite le secrétariat et les organismes des Nations Unies participants à mettre en œuvre les recommandations qu'il contient.

### 3<sup>e</sup> séance : mise en œuvre des Programmes nationaux

7. Le Conseil encourage le secrétariat à continuer d'analyser les moyens à mobiliser pour renforcer la mise en œuvre des Programmes nationaux, et à préparer un document qui sera soumis à l'examen du Conseil. Le Conseil demande également au secrétariat d'élaborer une note d'orientation sur les questions opérationnelles liées aux Programmes nationaux, et de la lui soumettre sans attendre sa prochaine réunion.
8. Le Conseil encourage les pays exécutant leurs Programmes nationaux, lorsqu'ils préparent leurs rapports au Programme ONU-REDD, de mentionner, outre les activités financées par le Programme ONU-REDD, l'ensemble des activités de préparation de la REDD financées par d'autres sources.
9. Le Conseil décide que les demandes de prolongement sans frais des Programmes nationaux pour une durée excédant trois ans devront être soumises entre les sessions à l'examen du Conseil, et devront en préciser les motifs et indiquer les mesures préconisées pour renforcer la mise en œuvre.
10. Le Conseil salue la présentation de la Bolivie et le compte-rendu de la mission de haut niveau, et accuse réception de tous les documents évoqués durant la séance<sup>1</sup>. Le Conseil demande à la Bolivie de hiérarchiser les activités conformément au document de Programme national approuvé afin de contribuer au Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation en vue d'une

---

<sup>1</sup> Compte-rendu de la mission de haut niveau, document de la Bolivie et annexes, et lettres y afférent reçues par le secrétariat.

gestion intégrale et durable des forêts de Bolivie<sup>2</sup>, et de les mettre en œuvre avec la première tranche de financement déjà décaissée, conformément aux règlements, procédures et directives du Programme.

Le Conseil demande en outre que le budget du Programme national révisé et ajusté à hauteur de la première tranche, afin de traduire ces priorités, et qu'il soit soumis à l'examen intersession du Conseil. Enfin, le Conseil recommande que la Bolivie engage un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

#### **4<sup>e</sup> séance : fonctions d'appui international**

Aucune décision.

#### **5<sup>e</sup> séance : demandes d'allocations financières**

11. Le Conseil accepte d'harmoniser le cycle budgétaire avec celui de l'élaboration des rapports et l'année calendaire (1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre), et approuve le prolongement sans frais du budget de la 1<sup>ère</sup> année jusqu'au 31 décembre 2012, soit deux mois.
12. Le Conseil approuve le plan de travail et le budget de deux ans pour la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année (2013 et 2014) de l'appui aux activités nationales de REDD+ – Cadre du Programme global 2011-2015, ainsi que la demande d'allocation financière pour la 2<sup>e</sup> année (1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 2013) dans les termes du formulaire de demande.
13. Le Conseil recommande que les organismes des Nations Unies participants étudient les moyens possibles de renforcer l'appui aux organisations de la société civile et aux peuples autochtones dans le cadre des résultats de l'appui aux activités nationales de REDD+. Le Conseil préconise en outre, si des financements supplémentaires se libèrent, qu'une attention particulière soit accordée à l'engagement des parties prenantes et aux réalisations associées en vertu du résultat 4.
14. Le Conseil demande au secrétariat d'améliorer la notification d'ici la dixième réunion du Conseil, et que les réalisations apparaissent notamment dans les rapports financiers par organisme et par catégorie d'appui. Le Conseil demande au secrétariat d'élaborer un cadre de surveillance axé sur les résultats, d'en diffuser la version préliminaire entre sessions pour permettre au Conseil d'orientation de formuler ses observations, et d'appliquer le cadre de suivi finalisé au rapport annuel 2012.
15. Le Conseil demande au secrétariat de fournir des renseignements sur les possibilités de notification financière par le Programme ONU-REDD, notamment au niveau des activités, et de présenter les incidences liées aux différents niveaux de notification en termes de coûts (résultats, réalisation et activité).

#### **6<sup>e</sup> séance : questions stratégiques et politiques**

16. Le Conseil approuve la création d'un mécanisme de niveau 2 et du cahier des charges correspondant, et souhaite que ce document soit régulièrement réexaminé, le cas échéant, afin d'en tirer les enseignements.

---

<sup>2</sup> Ce mécanisme est basé sur une approche de non-commercialisation des fonctions environnementales des forêts.

17. Le secrétariat fournira des éclaircissements sur les procédures de principes, critères, orientations et mesures d'assurance qualité évoquées dans le cahier des charges de niveau 2, et sur le niveau conformité exigé.
18. Le Conseil entérine l'association des propositions de niveau 2 du Viet Nam et de la RDC avec le Programme ONU-REDD, sous réserve de la confirmation par le secrétariat que les deux propositions sont conformes au cahier des charges de niveau 2.

**7<sup>e</sup> séance : questions diverses, décisions, conclusions et clôture de la réunion**

19. Le Conseil approuve, à compter de 2013, la tenue de la réunion du Conseil d'orientation en juin plutôt qu'en mars, la deuxième réunion annuelle demeurant fixée en octobre ou novembre. La possibilité, telle qu'elle a été suggérée, de ne tenir qu'une réunion par an, sera examinée dans le cadre de l'examen du Conseil d'orientation.
20. Le Conseil invite le secrétariat à proposer une amélioration du processus de nomination et de révision des agents de coordination du Programme dans les pays, et à le transmettre au Conseil d'orientation pour approbation.
21. Le Conseil recommande que le secrétariat mette tout en œuvre pour réduire la taille des comptes-rendus de réunion du Conseil d'orientation, et pour en concentrer l'objet sur les décisions prises par le Conseil.
22. Le Conseil recommande que l'expert indépendant chargé d'entreprendre l'examen du Conseil d'orientation réalise une évaluation et formule des propositions en vue de préciser, le cas échéant, les fonctions et prérogatives du Conseil d'orientation en lien avec l'ensemble des organes directeurs au sein de la structure générale du Programme ONU-REDD, notamment en examinant les règlements intérieurs et les mandats de tous les organes directeurs respectifs.
23. Le Conseil demande en outre que l'examen à venir du Conseil d'orientation précise le type de décision qu'il convient de prendre pendant les réunions du Conseil d'orientation, et celles qui peuvent être tranchées entre sessions, et invite le secrétariat à préparer des options à envisager à la lumière des résultats de l'examen du Conseil d'orientation.

## Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu la neuvième réunion de son Conseil d'orientation les 26 et 27 octobre 2012 à Brazzaville, en République du Congo, précédée au même endroit par une réunion du Comité des participants (CP) du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF). La réunion était coprésidée par Mme Carola Borja, ministre de l'Environnement au sein du gouvernement de l'Équateur et par M. Ibrahim Thiaw, directeur de la division de la Mise en œuvre des politiques environnementales (PNUE).

La réunion a rassemblé 105 participants (voir l'annexe 1). L'ensemble des documents et présentations sont disponibles sur le [site Internet](#) et l'[espace coopératif de travail](#) du Programme ONU-REDD.

## 1<sup>ère</sup> séance : ouverture et approbation de l'ordre du jour

### Accueil officiel par M. Dieudonné Koguiyagda, représentant de la FAO en République du Congo

Au nom du coordonnateur résident des Nations Unies en République du Congo, M. Dieudonné Koguiyagda, représentant de la FAO dans le pays, a souhaité aux participants à la réunion du Conseil d'orientation la bienvenue à Brazzaville. M. Koguiyagda s'est également félicité de l'engagement de la République du Congo envers la REDD+ et le Programme national du pays, dont la mise en œuvre s'apprête à être lancée.

### Mot de bienvenue des coprésidents

En introduction à la réunion, M. Thiaw a noté qu'il s'agissait de la première réunion depuis Rio+20 et qu'à ce titre, il importait que les discussions reflètent la signification que revêtent les résultats de Rio pour le Programme ONU-REDD. Il a également adressé un remerciement spécial à M. Yemi Katerere, qui a dirigé pendant trois ans le secrétariat du Programme ONU-REDD jusqu'en août 2012, et à Mme Mette Løyche Wilkie, qui a endossé le rôle de chef intérimaire à sa suite. Mme Borja a salué les membres et observateurs de la réunion, et les deux coprésidents ont exprimé leur reconnaissance au gouvernement de la République du Congo pour l'organisation de cette réunion à Brazzaville. Mme Borja a souligné qu'outre les organisations de la société civile, les peuples autochtones et le secteur privé, près de 30 pays étaient représentés à la réunion du Conseil.

### Accueil officiel de S.E. Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, République du Congo

S.E. Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable de la République du Congo, a souhaité la bienvenue à Brazzaville aux membres et observateurs du Conseil d'orientation, et exprimé son enthousiasme que lui inspirait le Programme national ONU-REDD du pays, à présent en cours de mise en œuvre. Il a souligné combien il importait de conclure l'accord de coopération entre les pays des trois bassins forestiers tropicaux et les organisations régionales concernées, conformément aux recommandations de la déclaration finale du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des trois bassins forestiers tropicaux du monde, réuni à Brazzaville en 2011, et demandé à tous les participants d'enjoindre aux pays présents au Sommet de signer cet accord. S.E. Djombo a également adressé au Conseil d'orientation ses vœux de succès pour la réunion.

## **Examen des aspects opérationnels de la réunion**

Mme Borja a expliqué le partage des tâches tel qu'il a été convenu entre les coprésidents pour la tenue de la réunion. Par approbation tacite, le Conseil d'orientation a accueilli la France, représentée par l'*Agence Française de Développement*, comme observatrice invitée à la réunion.

## **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté avec quelques modifications mineures. Voir la **décision 1** du Conseil d'orientation.

L'un des membres du Conseil ayant demandé qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour sur le recrutement d'un chef du secrétariat ONU-REDD et qu'un autre point soit inséré concernant la procédure de sélection des agents de coordination (*Focal Points*) ONU-REDD dans les pays, les coprésidents ont informé le Conseil que le processus de recrutement serait évoqué lors de la 2<sup>e</sup> séance, "Bilan des avancées depuis la huitième réunion du Conseil d'orientation", et les agents de coordination pendant la 6<sup>e</sup> séance, "questions diverses, décisions, conclusions et clôture de la réunion".

## **2<sup>e</sup> séance : échange d'information et avancées**

### **Bilan des avancées depuis la huitième réunion du Conseil d'orientation**

Mme Thais Linhares-Juvenal, haute responsable au secrétariat du Programme ONU-REDD, a présenté les dernières évolutions depuis la huitième réunion du Conseil d'orientation, et dressé un bilan des suites données aux décisions prises précédemment par le Conseil. Depuis la huitième réunion du Conseil d'orientation, quatre nouveaux pays, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, le Maroc et l'Ouganda, ont été admis au sein du Programme ONU-REDD, portant à 46 le nombre de ses membres. Deux Programmes nationaux, le Nigéria et la République du Congo, ont lancé la mise en œuvre, portant le nombre total à 15. Trois pays, la République démocratique du Congo (RDC), Indonésie et le Viet Nam, sont en train d'achever leurs Programmes nationaux. Dix-huit pays ont reçu un appui ciblé entre janvier et octobre 2012, par le biais de l'appui aux activités nationales de REDD+ – Programme global, pour un montant total de 2,4 millions de dollars américains.

Mme Linhares-Juvenal a pris également acte de plusieurs actions entreprises par la direction du Programme depuis la huitième réunion du Conseil d'orientation, dans le souci d'une meilleure exécution du Programme ONU-REDD, citant notamment : l'adoption des modifications apportées aux mandats du secrétariat, du groupe d'administration et du groupe de stratégie ; l'amélioration du système de suivi et mise en place d'équipes opérationnelles interinstitutions destinées à traiter les obstacles rencontrés dans la coordination et la mise en œuvre. Plusieurs avancées dans la communication du Programme ont également été signalées : refonte du site Internet, édition d'un document d'orientation portant sur les avantages multiples et la REDD+ et publication d'une série d'expériences fructueuses.

Quant aux progrès réalisés dans la mise en œuvre des précédentes décisions formulées par le Conseil d'orientation, Mme Linhares-Juvenal a informé le Conseil que la plupart d'entre elles ont été traitées, à l'exception de la rédaction du document d'orientation sur la problématique des droits fonciers et l'examen structurel du Conseil d'orientation. Bien qu'ils aient pris du retard, ces travaux sont tous deux en cours.

En outre, dans la perspective d'actualiser la stratégie 2011-2015 du Programme ONU-REDD, Mme Linhares-Juvenal a proposé de procéder à une évaluation externe du Programme en 2013, après

quatre années de mise en œuvre où le contexte extérieur a évolué et où de nombreuses modifications ont été apportées au Programme lui-même.

Concernant le recrutement du chef du secrétariat du Programme ONU-REDD, le PNUE présente les dispositions administratives prises à ce jour.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil d'orientation a remercié le secrétariat pour cette mise au point et salue les progrès accomplis depuis la dernière réunion du Conseil. Voir la **décision 3** du Conseil d'orientation.

Le Conseil a approuvé la proposition de conduire une évaluation externe du Programme en 2013 et pris acte de la nécessité d'actualiser la stratégie ONU-REDD 2011-2015. Le Conseil a insisté sur l'importance d'impliquer les membres du Conseil en amont de la démarche d'évaluation externe et recommandé qu'elle soit entamée au plus vite dans le cadre de consultations intersessions. Le secrétariat est chargé de proposer au Conseil, dans le sillage de la réunion, un calendrier pour la conduite de cette évaluation. Voir la **décision 2** du Conseil d'orientation.

Le Conseil a également demandé aux coprésidents de veiller à ce que le mandat révisé du secrétariat du Programme ONU-REDD soit en accord avec le mandat du Conseil d'orientation et d'en référer au Conseil sur ce point. Le secrétariat a précisé que les mandats du secrétariat, du groupe d'administration et du groupe de stratégie sont annexés au document "Note administrative pour une meilleure exécution du Programme ONU-REDD" et peuvent être téléchargés à partir de l'espace de travail du Programme ONU-REDD. En outre, le Conseil a incité à poursuivre le travail de rédaction du document sur les droits fonciers, cette problématique devenant de plus en plus déterminante à mesure que les pays abordent la phase deux de la REDD+.

#### **Situation financière du Fonds du Programme ONU-REDD**

Mme Mari Matsumoto, gestionnaire de portefeuille en chef au Fonds d'affectation spéciale multipartenaire du PNUD, a informé le Conseil de la publication, le 31 mai 2012, du *Troisième rapport d'avancement annuel consolidé sur les activités mises en œuvre en vertu du Fonds du Programme ONU-REDD ; rapport de l'agent administratif du fonds du Programme ONU-REDD pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011*, rédigé par le bureau du FASM. Ce rapport présente les chiffres de dépenses certifiées du Fonds jusqu'en décembre 2011. Mme Matsumoto a en outre indiqué que le Groupe de développement des Nations Unies avait introduit de nouvelles catégories budgétaires conformes aux normes comptables internationales pour le secteur public. Ces nouvelles catégories budgétaires seront employées dans les demandes de crédit ainsi que les rapports annuels en 2012. Enfin, Mme Matsumoto a confirmé la situation financière du Programme. À l'heure actuelle, le Danemark, le Japon, la Norvège et l'Espagne ont versé au Fonds un montant net de 119 millions de dollars. À ce jour, le Fonds a alloué un total de 117 millions de dollars. Des contributions ont été annoncées par l'Union européenne, la Norvège et le Luxembourg (nouveau donateur) à hauteur de 34 millions de dollars.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Les membres du Conseil d'orientation ont sollicité des précisions concernant les allocations et les transferts, la responsabilité et le respect des obligations entre le secrétariat du Programme ONU-REDD, les organismes participants des Nations Unies et le bureau du FASM, les mécanismes d'audit et concernant l'élaboration des rapports financiers et descriptifs de programme.

Une séance d'information a été donnée par le bureau du FASM afin d'éclaircir davantage le processus de notification. Voir la [décision 3](#) du Conseil d'orientation.

### **Compte-rendu du groupe de travail sur l'évaluation des besoins des pays (CNA) et sur la réponse du Programme ONU-REDD et du FCPF**

Au nom du groupe de travail, réunissant l'Équateur, les Philippines, la Zambie, Espagne, l'équipe de gestion du fonds (FMT) - FCPF, Global Witness, le PNUD et l'UNPFII, Mme Linhares-Juvenal a présenté un rapport sur les activités du groupe depuis le dernier Conseil d'orientation, faisant état des principales conclusions du rapport sur la CNA. Elle a noté que les rapports approfondis des pays accompagnant le rapport principal étaient en cours d'achèvement et seraient rendu public par le Conseil d'orientation dans les semaines à venir. Mme Linhares-Juvenal a également présenté la réponse conjointe du Programme ONU-REDD et du FCPF à la CNA.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil d'orientation a recommandé que le rapport soit diffusé au niveau des pays et que de nouvelles évaluations des besoins des pays soient entreprises à l'avenir. Le Conseil a souligné qu'il importait de préciser la relation entre les besoins consignés dans la CNA et les allocations budgétaires prévues pour le budget révisé proposé en 2013-2014, qui sera débattu lors de la 3<sup>e</sup> séance. Il a été également proposé que les besoins identifiés dans la CNA soient analysés en conjonction avec les futures demandes d'appui ciblé. Mme Neeta Hooda, spécialiste en chef du financement carbone au FMT du FCPF, a décrit les six principaux niveaux d'activité en rapport avec la CNA qu'il convient d'appuyer par l'intermédiaire du fonds de préparation. Voir les [décisions 4 et 5](#) du Conseil d'orientation.

### **Compte-rendu du groupe de travail sur la feuille de route pour l'examen de l'appui aux activités nationales de REDD+ - Budget cadre du Programme global**

Au nom du groupe de travail mis sur pied lors de la septième réunion du Conseil d'orientation, composé de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Norvège, de la FAO, de Global Witness et de l'UNPFII, Mme Thais Linhares-Juvenal a proposé une synthèse des travaux réalisés sur la feuille de route proposée afin d'examiner le budget de l'appui aux activités nationales de REDD+ – cadre du Programme global.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Les membres du Conseil ont invité les organismes participants des Nations Unies et le secrétariat à poursuivre l'amélioration de la notification, évaluation et suivi en vue d'une approche fondée sur les résultats, conformément aux recommandations du rapport. Le Conseil d'orientation a approuvé le rapport du groupe de travail. Voir la [décision 6](#) du Conseil d'orientation.

#### **Communication sur le FCPF**

Mme Stephanie Tam, spécialiste des financements carbone dans l'équipe de gestion du fonds du FCPF, a rendu compte des dernières nouvelles du Fonds de partenariat et des réunions du CP, de l'Assemblée des participants et du Fonds Carbone. Lors de la réunion du CP à Brazzaville, deux nouveaux pays ont présenté leurs plans de préparation à la REDD, 3,6 millions de dollars étant alloués à El Salvador et 3,6 millions de dollars au Cameroun à titre provisoire. Ceci porte le nombre de total de pays dont les plans de préparation ont été approuvés à 28 sur 36 pays participants. Concernant les partenaires de mise en œuvre du FCPF, des accords de transfert ont à présent été signés entre la Banque mondiale, le

PNUD et la Banque interaméricaine de développement (IDB), permettant au PNUD et à l'IDB de commencer à fournir l'appui du FCPF à une sélection de pays REDD+. Le CP a également approuvé les activités supplémentaires proposées et assignées au FMT pour l'année budgétaire 2013 en réponse à la CNA entreprise conjointement par le Programme ONU-REDD et le FCPF. Une première ébauche de cadre de suivi et d'évaluation a aussi été présentée au CP. Deux dialogues régionaux avec les peuples autochtones ont eu lieu ces derniers mois, l'un en Amérique latine et l'autre dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'un dialogue mondial est prévu à Doha en décembre. Concernant le Fonds Carbone, le Costa Rica a été le premier pays à présenter une note de réflexion sur un programme de réduction des émissions.

### **3<sup>e</sup> séance : mise en œuvre des Programmes nationaux**

#### **État des Programmes nationaux**

Mme Clea Paz-Rivera, administratrice de Programme au secrétariat ONU-REDD, a présenté l'actuelle situation des Programmes nationaux, et soumis à l'examen du Conseil d'orientation un document intitulé "Comment renforcer la mise en œuvre des Programmes nationaux".

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Après avoir attiré l'attention sur la nécessité de cerner plus en détail les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des Programmes nationaux, les membres du Conseil d'orientation ont adopté les **décisions 7, 8 et 9**.

#### **Table ronde entre pays : enseignements tirés de la mise en œuvre des Programmes nationaux**

Le groupe de réflexion sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des Programmes nationaux, censé réunir le gouvernement de Cambodge, du Panama et de Zambie, n'a pas pu avoir lieu par manque de temps. Les spécialistes prévus ont été invités à adresser leurs présentations au secrétariat afin qu'elles soient mises à disposition durant la réunion et publiées sur le site Internet avec celles du Conseil d'orientation.

#### **Présentations par les pays : République démocratique du Congo (RDC), Indonésie et Viet Nam**

##### **Nam**

Les gouvernements de la RDC, de l'Indonésie et du Viet Nam, les trois pays dont les Programmes nationaux sont proches d'être achevés, ont présenté les résultats de leurs Programmes nationaux et l'avancement de la préparation de la REDD+ dans leurs pays.

##### **RDC**

M. Tosi Mpanu Mpanu, coordonnateur national REDD+ au gouvernement de la RDC, a présenté une analyse des résultats obtenus pour chaque composante du plan de préparation à la REDD élaboré par le pays. Il a souligné les enseignements tirés au regard de plusieurs difficultés survenues, comme le manque de capacité technique au niveau national, la complexité des procédures pour le décaissement des fonds et les retards imputables aux processus électoraux, et fait part de l'expérience du pays en termes de participation des organisations de la société civile et des peuples autochtones. M. Mpanu Mpanu a conclu en décrivant les prochaines étapes du processus national de REDD+, notamment l'achèvement du Programme national ONU-REDD en RDC.

## **Indonésie**

Mme Niken Sakuntaladewi, de l'Agence de recherche-développement forestière (FORDA) au ministère de la Foresterie du gouvernement d'Indonésie, a rendu compte de l'avancement du Programme national conjoint ONU-REDD en Indonésie. Elle a présenté les succès obtenus en vertu des résultats assignés au programme, soulignant les consultations multipartites, les méthodologies de REDD+ et le renforcement des capacités au niveau des districts, et décrit plus en détails la participation de la société civile et des peuples autochtones dans la mise en œuvre du programme. Après avoir brossé un tableau de l'état de la préparation à la REDD+ en Indonésie, Mme Sakuntaladewi a présenté certaines considérations soulevées par la poursuite du processus national de REDD+ après l'achèvement du Programme national ONU-REDD, évoquant notamment les sources d'appui et les activités de suivi.

## **Viet Nam**

M. Pham Cuong, directeur du bureau REDD+ au Viet Nam, directeur adjoint au département des Sciences, des Technologies et de la Coopération internationale (DoSTIC) de l'administration vietnamienne de la foresterie (VNFOREST) au sein du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MARD) du gouvernement du Viet Nam, et coordonnateur national REDD+, a fait le point sur la situation du Programme national ONU-REDD au Viet Nam. Une synthèse du Programme national d'action REDD+ ayant été récemment approuvée par le Premier ministre du Viet Nam, M. Cuong a présenté un bilan des succès et des difficultés rencontrés lors de la première phase du Programme national ONU-REDD. Parmi les grands points forts, le renforcement des capacités nationales et infranationales a été relevé, de même qu'une meilleure implication des parties prenantes et une coopération accrue au niveau régional. M. Cuong a en outre fait un compte-rendu complet de l'état actuel de préparation de la REDD+ au Viet Nam et exposé les plans visant à garantir la pérennité des efforts de REDD+ tout au long de la deuxième phase du Programme national ONU-REDD, ainsi que les préparatifs en vue d'adhérer au Fonds Carbone du FCPF.

## **Programme national de l'État plurinational de Bolivie**

Mme Paz a présenté le contexte du Programme national de l'État plurinational de Bolivie, décrivant la révision demandée par la Bolivie du document de Programme national signé en 2010. Mme Maria Sanz-Sánchez, coordinatrice de programmes à la FAO, évoqué le compte-rendu de la mission de haut niveau demandée lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation et effectuée en Bolivie du 6 au 8 juin 2012. Plusieurs éléments ont été relevés, notamment une comparaison entre le Programme national et le Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation en vue d'une gestion intégrale et durable des forêts (MMA-MISB), les scénarios possibles pour la coopération entre le Programme ONU-REDD et la Bolivie, et des recommandations formulées par la mission. M. Pacheco Balanya, conseiller au ministère des Affaires étrangères du gouvernement de Bolivie, a présenté la proposition du gouvernement bolivien pour la démarche conjointe d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts, une approche non marchande. Il a résumé les synergies avec le Programme ONU-REDD et indiqué les volets où est proposée une réorientation du Programme national.

## **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil a accepté que se poursuivent les discussions autour de la proposition de la Bolivie et des conclusions de la mission dans le cadre d'un groupe de consultation informelle chargé de rendre compte au Conseil d'orientation et de lui remettre des recommandations en vue d'une décision.

Parmi les éléments de contexte entourant les débats du groupe de discussion informel, une lettre a été adressée au secrétariat ONU-REDD par la *Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia* (CIDOB), datée du 25 octobre 2012, concernant les changements en cours apportés au Programme national de Bolivie. La lettre relevait un manque de participation et de consensus autour des modifications en cours dans le Programme national. En outre, M. Victor A. López Illescas, représentant des OSC pour l'Amérique latine - Caraïbes, a lu une déclaration au nom des représentants des peuples autochtones et des OSC-Amérique latine - Caraïbes, soulignant les efforts de l'État plurinational de Bolivie en vue de bâtir un mécanisme intégral et non marchand, et invitant instamment le gouvernement bolivien à promouvoir une résolution à l'amiable des déclarations contenues dans la correspondance de la CIDOB.

Le deuxième jour, le groupe de discussion informel a rendu son rapport au Conseil d'orientation et recommandé que ce dernier adopte une décision pour appuyer la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités dans le cadre du Programme national de Bolivie, dans le sens des priorités du gouvernement et conformément aux orientations fixées par le Programme ONU-REDD.

La Bolivie a été instamment invitée à engager un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes tout au long du processus. Le groupe recommande que le Programme national de Bolivie contribue à la prise en compte de l'ensemble des acteurs, pratiques et propositions, en particulier celles des peuples autochtones et de leurs organisations, dans le respect des principes de l'implication libre, pleine et réelle de toutes les parties prenantes légitimes, en s'appuyant sur une véritable consultation et afin d'obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC).

Voir la **décision 10** du Conseil d'orientation.

## **4<sup>e</sup> séance : fonctions d'appui international**

### **Situation de l'appui aux activités nationales de REDD+ – Programme global**

Mme Linhares-Juvenal a fait un point sur la situation de l'appui aux activités nationales de REDD+ – Cadre du Programme global 2011-2015, et les principales avancées présentées par résultat au cours des six premiers mois de 2012. Elle a mis en avant la création de groupes de travail interinstitutions afin de renforcer la coordination de l'exécution et les progrès réalisés dans chacun des résultats fixés. Elle a décrit la manière dont la notification avait été améliorée ; celle-ci s'articule désormais selon les différentes catégories d'appui aux activités nationales de REDD+ : fonctions d'appui international, appui spécifique aux pays et secrétariat. Un point a également été fait sur les demandes d'appui ciblé et leurs approbations.

### **Introduction du cadre de révision budgétaire 2013-2014**

Mme Mette Løyché Wilkie, chef du secrétariat du Programme ONU-REDD par intérim, a présenté la révision budgétaire pour l'appui aux activités nationales de REDD+s – Cadre du Programme global 2011-2015, pour les deux prochaines années. Mme Wilkie a expliqué que les orientations fournies par le groupe de travail sur la feuille de route pour la révision du budget de l'appui aux activités nationales de REDD+ – Cadre du Programme global et les conclusions de l'évaluation des besoins des pays avaient été prises en compte, de même que d'autres considérations, dans la préparation du budget. Un examen approfondi a été réalisé afin d'identifier les principales priorités des deux prochaines années (2013-2014), à la lumière de la disponibilité prévue de financement. Elle a précisé que la révision budgétaire aboutissait à une réduction du montant sollicité en août 2011 de 14%. Elle a en outre expliqué que la demande d'allocation financière pour la deuxième année (2013) était inférieure au budget associé, ce

qui s'explique par des financements supplémentaires de l'Espagne versés directement aux organismes et par l'anticipation de certains reports de crédits de 2012.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil a salué ces bilans et encouragé le secrétariat à œuvrer pour apporter de nouvelles améliorations aux rapports sur l'appui aux activités nationales de REDD+ – Cadre du Programme global 2011-2015. Concernant la proposition budgétaire, le Conseil a accepté de continuer à débattre de la révision budgétaire 2013-2014 en établissant un groupe de discussion informel pour lui en référer durant la 5<sup>e</sup> séance.

#### **Systemes de MRV, de surveillance et d'information**

Mme Sanz-Sánchez a présenté le rapport final sur la surveillance et la MRV commandé lors du sixième Conseil d'orientation. Le rapport, intitulé *“Systemes Nationaux de Surveillance des Forêts (SNSF) : Surveillance et la MRV dans le contexte des activités de la REDD+”*, s'appuie sur les documents et présentations dans leurs versions préliminaires, telles qu'ils ont été présentés lors des septième et huitième réunions du Conseil d'orientation. Le document a pour objet de décrire : (i) les éléments du SNSF tels qu'ils se rapportent à la REDD+ dans le cadre de la CCNUCC ; et (ii) la démarche programmatique permettant de satisfaire les besoins des pays en matière de surveillance et de mesure, notification et vérification (MRV), en tenant compte des exigences de la CCNUCC et des orientations méthodologiques du GIEC. Mme Sanz-Sánchez a en outre précisé que le document indiquait comment mettre en œuvre un SNSF tout en permettant aux pays d'honorer les exigences de la REDD+ par le biais d'une démarche durable et graduelle, et comment améliorer l'efficacité en tenant compte des variations de capacités et de circonstances d'un pays à l'autre. Le document reconnaît les multiples fonctions simultanées que peuvent remplir les SNSF : fonction de "surveillance" et fonction de "MRV". Les SNSF doivent tirer parti des capacités existantes et des systèmes en place en employant des outils gratuits et disponibles.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil d'orientation a accueilli avec satisfaction cette présentation et la définition claire du suivi et du MRV.

#### **Avantages multiples et économie verte**

M. Tim Christophersen, administrateur de programme en chef au PNUE, a présenté un exposé qui éclaire les activités menées dans le domaine des avantages multiples et de l'économie verte. Il a expliqué que, si le principal objectif reste l'atténuation des changements climatiques, les actions conduites dans le cadre de la REDD+ sont susceptibles de produire un large éventail d'avantages, notamment en contribuant à la préservation de la biodiversité, en garantissant les services écosystémiques et en renforçant les avantages sociaux. Il souligne que ces avantages multiples peuvent s'avérer essentiels pour convaincre les parties prenantes de l'intérêt de la REDD+ et que des outils pertinents (cartes et autres outils d'aménagement du territoire, et données de télédétection) existent déjà et contribuent à renforcer les avantages multiples et à améliorer l'aménagement paysager. M. Christophersen indique également que le Programme ONU-REDD a récemment présenté un nouveau document d'orientation intitulé *“la REDD+ au delà du carbone : faciliter la prise de décision relative aux garanties et aux avantages multiples”* ainsi qu'un outil pour accroître les financements destinés aux forêts, *“Précis de financement des forêts”*.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil d'orientation a salué cet exposé. Tout en reconnaissant le rôle joué par la REDD+ dans l'atténuation des changements climatiques, le Conseil a insisté sur les avantages multiples qui en découlent pour les modes de vie locaux et pris acte de la nécessité de valoriser l'apport de la REDD+ en termes de développement social. Les organismes des Nations Unies participants sont invités à collaborer étroitement afin d'éviter tout chevauchement dans la programmation, par exemple entre le suivi forestier et la cartographie du carbone. Concernant les outils relatifs aux avantages multiples, le Conseil a souhaité qu'on les rende accessibles et faciles d'emploi et recommandé de mettre à disposition une documentation claire quant à leur application concrète et à leurs implications réelles sur le terrain. Le Conseil a également pris acte de la nécessité d'aider les pays à mieux comprendre les incidences du concept d'économie verte sur leurs activités de préparation à la REDD+.

### **Égalité des sexes**

Mme Silje Haugland, analyste de programme au PNUD a présenté les travaux du Programme ONU-REDD sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans une perspective de REDD+. Elle a renvoyé au cadre international en la matière (les orientations de la CCNUCC sur l'égalité des sexes, entre autres) et évoqué les principaux accomplissements du Programme, citant notamment le rapport sur l'intégration de la question du genre dans la REDD+, les projets pour une meilleure prise en compte de cette notion dans le Programme ONU-REDD ainsi que la collaboration régionale et les différents travaux au niveau national. Au terme de l'exposé du PNUD, Mme Albertine Ebengo, représentante de la société civile du groupe national de coordination thématique sur le genre et l'organisation rurale de la RDC, "*Coordination Thématique Politique genre, organisation paysanne et locale*", a présenté le travail accompli par la RDC pour prendre en compte la notion de genre et l'autonomisation des femmes dans sa stratégie nationale de REDD+. La représentante a détaillé les mesures prises pour recueillir des données relatives à l'égalité des sexes et au rôle des femmes dans une perspective de REDD+ en RDC, et pour intégrer ces aspects dans sa stratégie de REDD+. Mme Ebengo souligne le rôle capital joué par les femmes dans la gestion durable des forêts et leur nécessaire implication pour garantir le succès de la REDD+.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil d'orientation salue les exposés et apprécie l'attention de plus en plus marquée accordée par le Programme aux questions de genre. Étant donné le rôle joué par les femmes, premières utilisatrices des forêts, l'analyse sexospécifique est considérée comme décisive dans l'élaboration des stratégies de REDD+, tout comme la participation pleine et entière des femmes autochtones, qui doit être significative dans le cadre de l'obtention d'un CPLCC. Le Viet Nam indique avoir pris en compte l'analyse de genre dans son travail de préparation. Le Conseil souligne également le savoir unique que possèdent les femmes sur la forêt, ainsi que leur dépendance spécifique à son égard : elles sont parmi les premières à subir les conséquences de la dégradation des forêts et du déboisement. Le Conseil insiste pour que les interventions tiennent compte de cette dimension culturelle et qu'on réfléchisse attentivement aux approches sexospécifiques les plus efficaces.

## **5<sup>e</sup> séance : demandes d'allocations financières**

### **Avancées du groupe de travail d'appui aux efforts de programmation nationale**

Mme Paz présente les avancées du groupe de travail d'appui aux efforts de programmation nationale, reconduit lors de la huitième Conseil d'orientation. La Zambie, le Danemark l'IPAM, le CORDS et le PNUD font partie de ce groupe de travail. Le groupe a tenu compte des résultats de l'exercice de hiérarchisation déjà mené, qui s'appuyait sur les critères validés par le Conseil d'orientation, de la situation actuelle des pays partenaires du Programme ONU-REDD, ainsi que les ajustements nécessaires proposés. Le document actualisé "Critères de sélection des nouveaux programmes prioritaires", approuvé le 9 août 2012 par décision intersession, est l'aboutissement de ces discussions. Mme Paz a rappelé que le Conseil d'orientation a également approuvé l'application des nouveaux critères ainsi que la recommandation formulée par le groupe de travail d'inviter la Colombie à soumettre à l'examen de la neuvième ou de la dixième réunion du Conseil d'orientation son document de Programme national.

Le groupe de travail souhaite que les échanges se poursuivent afin d'améliorer l'application des critères et l'intégration de nouvelles propositions dans la perspective du prochain exercice de hiérarchisation, qui sera mené dès que les fonds destinés aux nouveaux programmes nationaux seront disponibles.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil d'orientation a pris note du rapport du groupe de travail.

### **Présentation de la version révisée du Appui aux activités nationales de REDD+ - Cadre du Programme global 2013-2014**

À la suite des discussions du groupe de consultation informelle auquel ont participé la RDC, l'Équateur, le Nigéria, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Viet Nam, le Danemark, le Japon, la Norvège, EDF, Global Witness, l'UNFPPII, la FAO, le PNUD, le PNUÉ et le secrétariat, Mme Linhares-Juvenal a rendu compte des conclusions du groupe concernant l'examen budgétaire du Appui aux activités nationales de REDD+ – Cadre du Programme global 2011-2015. Cinq projets de décisions ont été présentés au Conseil.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil d'orientation a avalisé la demande d'allocation financière proposée pour 2013, ainsi que l'approbation du plan biennuel et du budget pour 2013-2014, en assortissant de recommandations particulières les décisions 12 à 15.

Les membres du Conseil d'orientation n'ont pas émis d'objection à l'harmonisation du cycle budgétaire avec celui de l'élaboration des rapports, et ont approuvé le prolongement sans frais du budget de la première année de deux mois, jusqu'au 31 décembre 2012.

Voir les **décisions 11 à 15** du Conseil d'orientation.

## **6<sup>e</sup> séance : questions stratégiques et politiques**

### **Conclusions du groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation**

Mme Løyche Wilkie a présenté le rapport du groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation, mis en place à l'occasion du huitième Conseil d'orientation. Les membres du groupe de travail (PNG, Viet Nam, Japon, Norvège, FAO, CAMV, Global Witness, AMAN et UNPFI) ont livré un aperçu de la démarche.

Mme Wilkie a précisé que les délais initialement prévus avaient été prorogés en raison du retard pris dans le processus de recrutement et des inquiétudes de plusieurs candidats à l'égard des délais d'achèvement. Elle a indiqué que le groupe de travail avait désigné M. Alain Lafontaine pour conduire cet examen et qu'un premier rapport, comportant un projet de plan de travail et de méthode, serait présenté au groupe de travail d'ici le 20 novembre 2012. Le recueil des données débutera en janvier-février 2013, et un rapport préliminaire est attendu pour avril 2013. Le rapport final sera débattu lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation.

### **Discussion sur le niveau 2 et résultats de la séance d'information**

M. Salisu Dahiru, coordinateur national REDD+ pour le gouvernement du Nigéria, a rendu compte des conclusions et des recommandations issues de la séance d'information sur le niveau 2 qui s'est tenue le 25 octobre, conformément à la demande exprimée par le huitième Conseil d'orientation. M. Dahiru a précisé que la séance d'information avait mis en lumière la volonté générale du Conseil d'orientation de soutenir l'avancement du mécanisme de niveau 2, ainsi qu'une forte détermination à maintenir la bonne image du Programme ONU-REDD. L'accent a été mis sur la nécessité de disposer de normes qualitatives et de systèmes de bonne gouvernance dans le cadre du mécanisme de niveau 2, notamment en matière de transparence et de responsabilité. Au terme de la séance, il a été convenu de procéder à une révision du cahier des charges proposé afin qu'il intègre les conclusions de la séance d'information. Celle-ci sera entreprise par un groupe consultatif informel et soumise à l'appréciation du Conseil.

Les membres du Conseil d'orientation accueillent favorablement le cahier des charges du mécanisme de niveau 2 et l'approuvent. Ils recommandent de poursuivre le travail engagé, notamment s'agissant des "principes, critères, orientations et mesures d'assurance qualité". Le Conseil demande au secrétariat d'apporter des éclaircissements sur ces éléments lors de la prochaine réunion du Conseil d'orientation. Conformément aux procédures prévues dans le cahier des charges approuvé, les demandes de niveau 2 de la RDC et du Viet Nam au Programme ONU-REDD seront associées au Programme ONU-REDD sous réserve que le secrétariat confirme par écrit que ces deux demandes sont bien conformes au cahier des charges de niveau 2. Le cahier des charges approuvé pour le niveau 2 figure dans l'annexe 2.

Voir les **décisions 16 à 18** du Conseil d'orientation.

## **7<sup>e</sup> séance : questions diverses, décisions, conclusions et clôture de la réunion**

### **Proposition de reporter à juin les réunions du Conseil d'orientation prévue au mois de mars**

Mme Paz-Rivera a proposé de reporter la réunion du Conseil d'orientation, prévue au printemps, du mois de mars au mois de juin. Ce report permettra au Conseil d'orientation de disposer, à l'occasion de la première réunion de l'année, du rapport final annuel de l'exercice précédent, qui comporte des informations financières certifiées<sup>3</sup>. Le Conseil d'orientation ne voit pas d'objections à cette proposition du secrétariat. Face à la suggestion émise par l'Espagne de ne réunir le Conseil d'orientation qu'une fois par an, le secrétariat a proposé que cette question soit examinée dans le cadre de l'examen du Conseil d'orientation.

---

<sup>3</sup> Le bureau du FASM remet son rapport annuel le 31 mai de chaque année.

### **Programmation de la prochaine réunion**

Mme Mette Løyche Wilkie a informé le Conseil d'orientation de la décision du CP du FCPF de tenir sa réunion prévue au mois de juin 2013 en Indonésie. Le Conseil ayant précédemment décidé d'organiser ses réunions dans la continuité de celles du FCPF, le secrétariat a proposé que la prochaine réunion du Conseil se tienne également en Indonésie, en juin 2013, sous réserve de la confirmation du gouvernement indonésien. Le Conseil n'émet pas d'objections.

### **Rotation des membres donateurs au sein du Conseil d'orientation**

Étant donné que de nouveaux donateurs vont entrer au Conseil, il a été proposé que les donateurs continuent de se conformer aux dispositions provisoires existantes, et ce jusqu'à la remise du rapport d'examen sur le Conseil d'orientation et de ses recommandations.

### **Procédure de recrutement du chef du secrétariat du Programme ONU-REDD**

Un membre du Conseil d'orientation a demandé que le Conseil soit associé à la procédure de recrutement du chef du secrétariat du Programme ONU-REDD, tandis que d'autres se sont demandé si cela rentrait dans le cadre des fonctions du Conseil d'orientation. En réponse à une question portant sur la procédure de recrutement du personnel de secrétariat dans d'autres fonds d'affectation spéciale multidonateurs, les représentants du bureau du FASM ont indiqué au Conseil que les organismes assurent le recrutement du personnel de secrétariat et qu'ils n'ont pas eu connaissance de cas où des membres du conseil auraient été associés au processus. Un membre du Conseil d'orientation a attiré l'attention du Conseil d'orientation sur le secrétariat d'ONU-SIDA, qui pouvait offrir un précédent intéressant et alternatif.

### **Procédure de sélection des agents de coordination nationaux pour le Programme ONU-REDD**

Les pays étant chargés de désigner les agents de coordination nationaux du Programme, le secrétariat a précisé que les pays avaient été invités à transmettre officiellement leurs nominations à l'aide du formulaire envoyé par le secrétariat. Il a été convenu que le secrétariat soumettrait une proposition visant à perfectionner la procédure de désignation des agents de coordination et de mise à jour des listes.

### **Longueur des comptes-rendus Conseil d'orientation**

Un des membres du Conseil d'orientation, préoccupé par la longueur des comptes-rendus de réunion du Conseil, a incité le secrétariat à réduire, dans la mesure du possible, la taille des documents à venir, en privilégiant les décisions prises par le Conseil.

### **Points à trancher entre les sessions plutôt qu'en réunion du Conseil d'orientation**

Un des membres du Conseil d'orientation a fait valoir la nécessité de disposer d'indications permettant de déterminer quels points peuvent être tranchés en intersessions et quels autres doivent l'être lors des réunions du Conseil. Le secrétariat a proposé que cela soit éclairci au cours de l'examen du Conseil d'orientation, qui doit être entamé très prochainement. Le Conseil n'y voit pas d'objections.

### **Fonctions du Conseil d'orientation à l'aune de la gouvernance du Programme ONU-REDD**

Un des membres du Conseil d'orientation a demandé que les mandats révisés du secrétariat du Programme ONU-REDD, du groupe d'administration et du groupe de stratégie soient reconsidérés à l'aune des services rendus au Conseil et de l'appui efficace aux fonctions du Conseil. En outre, le Conseil

a décidé que le bilan du Conseil d'orientation traite des fonctions et des prérogatives du Conseil d'orientation à l'aune de la structure de gouvernance du Programme ONU-REDD.

Voir les **décisions 19 à 23** du Conseil d'orientation.

Les coprésidents ont récapitulé les décisions provisoires prises par le Conseil. Le Conseil y a apporté quelques modifications mineures. Le projet de compte-rendu transmis, intégrant les décisions prises, sera soumis à l'examen de tous les participants et à l'approbation des membres.

## Annexe 1 : Liste des participants

Prénoms	Noms	Pays/organisme
Dhan Bahadur	DHITAL	Bhoutan
Tshering	GYELTSHEN	Bhoutan
Juan Pablo	CARDOZO ARNEZ	Bolivie
Diego	PACHECO BALANZA	Bolivie
Chivin	LENG	Cambodge
Mino	RANDRIANARISON	Cameroun
Amadou	WASSOUNI	Cameroun
Joseph Armathé	AMOUGOU	Cameroun
Elizabeth Cristina	VALENZUELA CAMACHO	Colombie
Edwin Eyang	USANG	OSC Afrique - NGOCE
Kanwar Muhammad Javed	IQBAL	OSC Asie Pacifique - SDPI
Víctor	A. LÓPEZ ILLESCAS	OSC Amérique latine-Caraïbes - AFCG UT'Z CHE'
Albertine	EBENGO	OSC, République démocratique du Congo
Tosi	MPANU MPANU	République démocratique du Congo
Brigitte	EKALA-EALE	République démocratique du Congo
Vincent	KASULU SEYA MAKONGA	République démocratique du Congo
Peter Aarup	IVERSEN	Danemark
Adeline	DONTENVILLE	EFI/Commission européenne
Carola	BORJA	Équateur
Aulikki	KAUPIILLA	Commission européenne
Emilie Christina	GORANSSON	Commission européenne
Dieudonné	KOGUIYAGDA	FAO
Eduardo	MANSUR	FAO
Tiina	VAHANEN	FAO
Maria	SANZ-SÁNCHEZ	FAO
Emeline Françoise Jeanne	CHENEY	FAO
Neeta	HOODA	FCPF FMT
Stephanie	TAM	FCPF FMT
Peter	SAILE	FCPF FMT
Aurore	VIARD-CRETAT	France
Yaw	KWAKYE	Ghana
Alain	LAFONTAINE	Consultant indépendant
Gisela Monika	ULLOA VARGAS	Consultante indépendante
Niken	SAKUNTALADEWI	Indonésie
Christopher	W. MEYER	Pays industrialisés/ observateur OSC du Nord
Rick	JACOBSEN	Pays industrialisés/ observateur OSC du Nord
Lekumok Lemeria	KIRONYI	PA Afrique - CORDS
Isumbisho Pacifique	MUKUMBA	PA Afrique - CORDS

Pasang	DOLMA SHERPA	PA Asie Pacifique - NEFIN
Gerardo Antonio	JUMI TAPIAS	PA Amérique latine - Caraïbes - CAOI
Rikiya	KONISHI	Japon
Marcel	YAO	Cote d Ivoire
Alfred	GICHU	Kenya
Emilio Ndwiga	MUGO	Kenya
Bisrat	AKLILU	Bureau du FASM
Mari	MATSUMOTO	Bureau du FASM
Odigha	ODIGHA	Nigéria
Salisu	DAHIRU	Nigéria
Gry-Asp	SOLSTAD	Norvège
Andreas	TVETERAAS	Norvège
Alexis	BAULES AGUILAR	Panama
Carlos Alberto	GOMEZ MARTINEZ	Panama
Rensie Xhira Bado	PANDA	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Federica	BIETTA	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Kevin	CONRAD	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Myrian Stella	LEIVA DE LARREA	Paraguay
Henri	DJOMBO	République du Congo
Georges	BOUDZANGA	République du Congo
Donatien	NZALA	République du Congo
Accel Arnaud	NDINGA-MAKANDA	République du Congo
Rosalie	MATONDO	République du Congo
Maixent	HANIMBAT	République du Congo
Gervais	ITSOUA MADZOUS	République du Congo
Guy	MOUSSELE DISSEKE	République du Congo
Axia	GIDOL	République du Congo
Kapupo	DIWA MUTIMANWA	République du Congo
Jaden	TONGUN EMILIO	Sud Soudan
Juna	PEÑA FERNANDEZ	Espagne
Somaya Omer	MAGZOUB ABDOUN	Sudan
Sayeda Ali	AHMED KHALIL	Sudan
Mey	ELTAYEB AHMED MOHAMED	Sudan
Veerle	VANDEWEERD	PNUD
Charles	MCNEILL	PNUD
Tim	CLAIRS	PNUD
Joseph	GARI	PNUD
Fabien	MONTEILS	PNUD
Estelle	FACH	PNUD
Siljie	HAUGLAND	PNUD
Anne	MARTINUSSEN	PNUD
Gaya	SRISKANTHAN	PNUD
Solange	BANDIAKY	PNUD - équipe sur le genre
Elizabeth Ruth	EGGERTS	PNUD - équipe sur le genre
Martin	DRAMANI	PNUD
Jean-Felix	ISSANG	PNUD République du Congo

Sylver	IKAMA	<b>PNUD République du Congo</b>
Robinson	LOUSSAKOU	<b>PNUD République du Congo</b>
Destin	KOUETOUPA	<b>PNUD République du Congo</b>
Muriel	MOUANDZA	<b>PNUD République du Congo</b>
Ibrahim	THIAW	<b>PNUE</b>
Tim	CHRISTOPHERSEN	<b>PNUE</b>
Mario	BOCCUCCI	<b>PNUE</b>
Thomas	SEMBRES	<b>PNUE</b>
Julie	GREENWALT	<b>PNUE</b>
John Erik	PRYDZ	<b>PNUE</b>
Iain Robert	HENDERSON	<b>PNUE</b>
Wojciech Seweryn	GALINSKI	<b>Secrétariat de la CCNUCC</b>
Simon William	M'VIBOUDOLOU	<b>UNPFII</b>
Mette	LOYCHE WILKIE	<b>Secrétariat du Programme ONU-REDD</b>
Thais	LINHARES-JUVENAL	<b>Secrétariat du Programme ONU-REDD</b>
Clea	PAZ	<b>Secrétariat du Programme ONU-REDD</b>
Helena	ERIKSSON	<b>Secrétariat du Programme ONU-REDD</b>
Cheryl	ROSEBUSH	<b>Secrétariat du Programme ONU-REDD</b>
Sharon	McAUSLAN	<b>Secrétariat du Programme ONU-REDD</b>
Pham	CUONG	<b>Viet Nam</b>
Davis	KASHOLE	<b>Zambie</b>

## **Annexe 2 : Cahier des charges du niveau 2**

### **1. Contexte**

Le Programme ONU-REDD aide les pays en développement à renforcer leurs capacités afin de réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts et promeut le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+). Le Programme appuie les processus de REDD+ pilotés par les pays et encourage la participation avisée et judicieuse de l'ensemble des parties prenantes, notamment des peuples autochtones et des autres communautés dépendantes de la forêt.

La stratégie 2011-2015 du programme ONU-REDD, document évolutif approuvé lors de la cinquième réunion du Conseil d'orientation d'octobre 2011, propose un nouveau dispositif, intitulé "niveau 2", dans le but d'associer au Programme ONU-REDD des activités financées par d'autres sources que le Fonds du Programme ONU-REDD.

Le mécanisme de niveau 2 offre aux pays la possibilité de bénéficier de l'expertise des équipes du Programme ONU-REDD des organismes des Nations Unies, afin de garantir le respect des normes de qualité dans le cadre des activités financées par d'autres sources que le Fonds du Programme ONU-REDD, et permet d'assouplir les modalités de financement.

### **2. Critères**

Pour être éligible au niveau 2, l'adhésion au Programme ONU-REDD devra être sollicitée par un pays ou par un groupe de pays, conjointement avec un ou plusieurs organismes du Programme ONU-REDD, y compris pour les activités internationales, et la demande devra :

- être appuyée par un ou plusieurs donateurs
- être entreprise en partenariat avec un ou plusieurs organismes du Programme ONU-REDD (FAO, PNUD, PNUE)
- poursuivre les objectifs du Programme ONU-REDD
- respecter les principes, critères, orientations et mesures d'assurance-qualité du Programme ONU-REDD, y compris les principes et critères sociaux et environnementaux
- contribuer à susciter des perspectives d'apprentissage pour le Programme ONU-REDD.

### **3. Responsabilités**

#### Les pays REDD+ :

- sont à l'origine de l'association de niveau 2 (pour les activités nationales et régionales)
- confirment le partenariat avec un ou plusieurs donateurs
- invitent un ou plusieurs organismes des Nations Unies à s'associer à la mise en œuvre
- pilotent la mise en œuvre de l'activité de niveau 2 au niveau national et régional
- tiennent le Conseil d'orientation informé de la mise en œuvre des activités de niveau 2.

#### Les donateurs :

- s'engagent à apporter un appui financier, en accord avec le pays demandeur.

#### Les organismes du Programme ONU-REDD :

- déterminent si les activités proposées correspondent aux critères du niveau 2 ci-dessus

- valident la demande de niveau 2 et la transmettent au Conseil d'orientation via le secrétariat du Programme ONU-REDD
- veillent à ce que les mesures d'assurance-qualité du Programme ONU-REDD soient convenablement appliquées tout au long de la mise en œuvre
- appuient la mobilisation des ressources pour les activités de niveau 2
- veillent, au travers du groupe d'administration, à ce que les activités de niveau 2 soient en conformité et en cohérence avec les objectifs et l'approche du Programme ONU-REDD
- lancent et pilotent la mise en œuvre des activités internationales de niveau 2.

Le secrétariat du Programme ONU-REDD :

- coordonne le processus d'examen des projets de demande
- élabore et tient à jour un registre des activités de niveau 2, intégré à la base de données volontaire REDD+
- transmet régulièrement au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD des données actualisées et étayées sur les activités de niveau 2
- appuie la mobilisation des ressources pour les activités de niveau 2
- assure le partage des informations entre les parties prenantes concernant les activités de niveau 2.

Le Conseil d'orientation :

- approuve l'association au Programme ONU-REDD des activités de niveau 2 proposées, à l'occasion d'une réunion du Conseil d'orientation, avec la possibilité d'une validation en intersessions avant la présentation au Conseil d'orientation suivant
- crée des occasions permettant de partager les enseignements avec les activités de niveau 2 et d'en tirer des leçons.